



Monsieur Morin,  
Directeur du Centre Hospitalier de Roubaix  
35 rue de BARBIEUX  
59100 Roubaix.

Roubaix, le 01 juillet 2019.

Objet : Préavis de grève 06 juillet au 6 septembre 2019.

Monsieur le Directeur,

Le syndicat CGT des Hospitaliers de Roubaix dépose, pour l'ensemble des salariés du Centre Hospitalier de ROUBAIX, un préavis de grève reconductible, à compter du 06 juillet 2019 jusqu'au 6 septembre, **sous réserve d'une solution satisfaisante aux personnels concernés intervenue dans le cadre des dispositions des articles 1er et 3 (dernier alinéa) de la loi précitée du 31 Juillet 1963**. Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

**Nous demandons avec les personnels, l'ouverture de véritables négociations en vue du règlement des revendications du personnel, à savoir :**

**Pour les sages-femmes et le personnel des urgences maternité:**

- la présence dans le secteur naissance de 5 sages-femmes 24/24 uniquement dédiées à leur tâche
- un IBODE 24h/24 pour éviter le dépassement de compétences des sages-femmes
- La mise en place de la sécurité au niveau des urgences maternité afin d'éviter toute forme d'agression
- Que l'aide-soignant(e) des urgences maternité soit libéré(e) des admissions pour pouvoir aider aux soins
- La présence d'un brancardier 24h/24 7 jours sur 7
- Une prime de 300 euros nets pour tous les agents
- La mise en place de congés compensateurs pour dépassement d'horaires
- La stagiairisation immédiate des CDD
- L'embauche de personnel auxiliaire-puériculteur (trice) pour assurer les postes

**Pour les personnels des Urgences :**

- Une mise à niveau des effectifs sur la base du référentiel Samu-Urgences de France,
- L'embauche immédiate de personnels médecins, infirmiers, aides-soignants, brancardiers, ASH, secrétaires médicales, agents administratifs pour désengorger le service des urgences et éliminer les rappels intempestifs.
- La fin de la fermeture du circuit court à minuit ainsi qu'un poste IDE 24h/24, 7 jours sur 7 dédié à ce secteur.
- Une prime de 300 euros nets pour tous les agents,
- 2 IDE à l'accueil 24h/24 et 7 jours sur 7
- 2 IDE au secteur des « lits portes » 24h/24 et 7 jours sur 7
- Un brancardier 24h/24 et 7 jours sur 7
- La présence d'un agent d'accueil des familles ( AAF) 24h/24 et 7 jours sur 7
- L'augmentation de moyens en personnel de sécurité pour pallier la hausse des actes de violence et garantir leur sécurité ainsi que celle des patients.
- Un arrêt des fermetures de lits et la réouverture de lits pour désengorger les urgences et apporter une hospitalisation adaptée aux besoins des patients
- Que tous les moyens soient mis en œuvre pour garantir la pérennité des services Urgences / SMUR de Tourcoing.
- De ne plus être rappelés sur leurs repos.

Dans l'attente, nous vous demandons de prendre toute disposition dans le respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière de la loi de juillet 1963 en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n° 2 du 4 août 1981.

Nous vous rappelons que notre organisation sait prendre ses responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

La CGT du centre Hospitaliers de Roubaix